

—Depuis, M. Denizot a eu tout le temps de se consoler.
 —Il est marié ?
 —Jo l'ignore absolument.
 —Qu'est-ce qu'il est, ce jeune homme ?
 —Tout simplement un paysan, un cultivateur.
 —A-t-il revu Mme la comtesse depuis son mariage ?
 —Jamais. Mme de Verdraine n'est pas retournée à Saint-Amand-les-Vignes.

Le juge d'instruction resta un moment pensif.

—Monsieur le comte, reprit-il, ce que vous venez de me dire concernant ce M. Etienne Denizot est à noter. Nous verrons de ce côté.

Cependant le jour approchait de sa fin, et comme le magistrat voulait rentrer à Grenoble, étant attendu chez lui, il prit congé du comte en lui annonçant qu'il reviendrait à Verdraine le lendemain dans la matinée.

Le lendemain, en effet, il arriva au château à dix heures. Il était accompagné d'un greffier. Ces messieurs avaient à examiner le théâtre du crime, à découvrir, s'il était possible, l'endroit où l'assassin avait dû se tenir caché, enfin à chercher si le misérable n'avait pas laissé ou perdu aux alentours de la pièce d'eau ou dans le parc quelque objet pouvant guider la justice dans ses investigations.

Le magistrat apprit au comte que le parquet avait fait diligence, que l'enquête était ouverte et qu'à l'heure où il parlait les gendarmes du département étaient sur toutes les routes, sur tous les chemins.

Les instructions et les détails qu'il avait donnés lui-même au brigadier de Verdraine, avait été transmis par le commandant de gendarmerie à tous les officiers et sous-officiers de la gendarmerie départementale.

Les recherches faites aux abords de la pièce d'eau furent inutiles. On ne trouva aucun objet. Mais on fit cette découverte que l'audacieux scélérat s'était caché en plusieurs endroits, dans les roseaux, les hautes herbes, les massifs et principalement dans les ifs qui bordent l'allée aboutissant au vivier.

Dans le parc on ne trouva rien également.

A l'endroit où le misérable avait escaladé le mur de clôture, il y avait sur les pierres et sur le sol de nombreuses taches de sang, ce qui confirmait, ainsi que le juge d'instruction l'avait déjà dit, que l'assassin de la petite Isabelle avait été grièvement mordu par le chien.

IV

PAUVRE MÈRE

Les gendarmes étaient sur les dents.

La justice cherchait et ne trouvait pas, ne pouvant et n'ayant le droit de soupçonner personne, elle poursuivait dans le vague, péniblement, son enquête qui paraissait ne devoir jamais aboutir.

On avait mis la main de-ci, de-là sur un certain nombre de vagabonds. Quelques-uns avaient été remis en liberté, d'autres étaient passés en police correctionnelle et condamnés à des peines plus ou moins fortes, mais n'excédant pas un mois de prison. Un seul, un récidiviste, qui avait injurié les gendarmes et fait acte de rébellion, avait été condamné à deux ans de détention dans une maison centrale.

Ces malheureux étaient les victimes des mesures de sévérité et de rigueur motivées par un autre, et cet autre le misérable que l'on voulait trouver, échappait à toutes les recherches.

Il avait disparu et semblait n'avoir laissé derrière lui d'autres traces de son passage que la bande de drap enlevée à son pantalon par les crocs de Miro et quelques gouttes de sang.

Un jour, cependant, un garde forestier apporta au juge d'instruction un vieux pantalon qu'il avait trouvé par hasard dans un bois, à une lieue de Verdraine, en donnant du pied dans un tas de feuilles sèches sous lesquelles il était caché.

Le magistrat reconnut tout de suite que ce pantalon était celui de l'assassin. Un morceau d'étoffe manquait à la jambe droite, celui que le chien avait déchiré et arraché. Le juge d'instruction en eut la preuve évidente en ajustant la pièce à la place qu'elle avait occupée dans le vêtement.

Donc, aucun doute n'était possible.

Dès lors on avait le droit de supposer, et cela avec raison, que l'assassin, avant le crime, avait un second habillement caché dans le bois qu'il avait revêtu, après le coup fait, évidemment par mesure de prudence.

Le juge d'instruction avait le pantalon, mais où était celui qui l'avait porté ?

Le pantalon n'avait aucune marque et les boutons d'os, très ordinaires, comme il y en a partout, ne pouvaient fournir aucune indication.

On présenta le pantalon à toutes les maisons de vêtements pour hommes, à tous les tailleurs de la ville et des environs.

Aucun marchand ne put dire où le pantalon avait pu être acheté, aucun tailleur ne reconnut son travail.

L'enquête en était toujours au même point.

Les investigations de la justice ne s'étaient pas arrêtées aux extrêmes limites du département ; elles étaient allées jusqu'à Saint-Amand-les-Vignes. Et Etienne Denizot fut singulièrement étonné en apprenant un jour que la police s'occupait de lui, sans le prévenir et sans daigner lui dire pourquoi.

La chose, d'ailleurs, ne dura pas longtemps et ne fit point grand bruit dans le pays.

A la note du juge d'instruction de Grenoble, le parquet de Dijon répondit par une autre note, qui était l'éloge d'Etienne Denizot.

« Le mariage de Mlle Paule Pérard, disait la note, a causé à Etienne Denizot un violent chagrin ; pendant plusieurs mois, ses parents et ses amis ont pu craindre qu'il ne perdît la raison ou qu'il ne mit fin à ses jours. Malgré le temps écoulé, sa douleur n'est point encore calmée ; il reste fidèle à son amour méconnu, incompris. S'il voulait se marier, il n'aurait qu'à choisir parmi les filles les plus jolies et les plus riches de son canton, mais il a fait, paraît-il, le serment de toujours rester garçon.

« C'est une nature douce, bienveillante et des plus honnêtes. Il jouit d'une considération méritée ; il est très estimé et aimé de tous. Il est membre du conseil municipal de sa commune depuis déjà bien des années ; il y a un an, le maire de Saint-Amand étant décédé, les collègues d'Etienne Denizot l'ont élu maire à l'unanimité ; mais il a cru devoir donner immédiatement sa démission, tout en déclarant qu'aussi longtemps qu'il aurait la confiance de ses concitoyens et que l'on aurait besoin de ses services, il resterait dans le conseil.

« Etienne Denizot est le meilleur des fils ; il a une vieille mère qu'il aime et vénère et entoure de soin.

« Ce jeune homme est un grand travailleur, et on le cite comme étant un des meilleurs agriculteurs du département de la Côte-d'Or. Très intelligent, très entreprenant, très hardi et très osé en culture, il se jette hors des chemins de la routine, prend l'initiative d'innovations qui réussissent parfaitement et donnent des résultats superbes.

« Nous pouvons affirmer que depuis quatre mois Etienne Denizot n'a pas quitté Saint-Amand-les-Vignes et que l'on a pu le voir tous les jours à son travail.

« Du reste Etienne Denizot ne fait jamais que de très courts voyages, lesquels ont toujours pour cause directe son exploitation agricole. »

Le brave juge d'instruction de Grenoble, qui cherchait partout la lumière, s'enfonçait de plus en plus dans la nuit. Il finit par se dire un jour :

—Je ne trouverai pas !

Un mois s'était écoulé. L'affaire fut classée, c'est-à-dire en langage de palais, abandonnée.

* *

Pendant les quinze premiers jours de ce mois qui s'était écoulé en efforts inutiles pour retrouver l'homme au pantalon